



THE ASSOCIATION OF FACULTIES
OF MEDICINE OF CANADA

L'ASSOCIATION DES FACULTÉS
DE MÉDECINE DU CANADA

Projet d'innovation en santé au Canada : Optimiser la santé et la prospérité du Canada

Janvier 2020
Public Report

L'augmentation constante du coût du système de soins de santé du Canada pourrait entraîner la non-viabilité dudit système. Des plus de 250 milliards de dollars investis chaque année dans les soins de santé, moins de 2 % sont consacrés à la recherche et à l'innovation. Un nouvel investissement de 250 millions de dollars pour mettre en place un système de soins de santé novateur et axé sur l'apprentissage se rentabilisera rapidement en réduisant les sommes que nous devons consacrer aux soins de santé, en stimulant l'économie canadienne et en créant des emplois dans l'économie du savoir.

L'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) est le porte-parole de la médecine universitaire et représente les 17 facultés de médecine du Canada. L'Association des facultés de médecine du Canada croit fermement qu'une transformation vers un système de formation en soins de santé innovateur est la clé de la viabilité.

Collectivement, les médecins et les chercheurs de l'AFMC fournissent non seulement des soins aux patients et enseignent à la prochaine génération de médecins et de chercheurs, mais font aussi de la recherche pour améliorer les soins de santé. Cette recherche comprend des découvertes révolutionnaires qui mènent à de nouveaux médicaments, vaccins, dispositifs, tests, conseils et systèmes, collectivement appelés innovations. Ces innovations soulagent la souffrance et prolongent la vie productive. Au cours des dernières années, la recherche canadienne a donné lieu à des innovations dans des domaines aussi divers que le cancer, le vieillissement et les maladies infectieuses.

Les innovations potentielles doivent franchir de nombreuses étapes avant d'être offertes aux patients dans nos systèmes de soins de santé publics. Ces étapes comprennent les recherches sur des sujets non humains, pour voir si une innovation est susceptible de fonctionner et d'être sûre chez l'humain, les études précoces sur l'humain, les essais cliniques randomisés de comparaison aux soins habituels pour obtenir des résultats plus définitifs, puis le regroupement des résultats des essais randomisés pour obtenir des réponses définitives. Ensuite, si les innovations fonctionnent et sont sûres, nous devons nous assurer que nous pouvons les proposer aux patients et qu'elles soient rentables. Enfin, si une innovation franchit toutes ces étapes, nous devrions nous assurer qu'elle est mise en œuvre partout au Canada afin que tous les Canadiens puissent en bénéficier.

Les essais cliniques randomisés permettent une comparaison directe entre les interventions et les innovations en matière de soins de santé afin de voir ce qui est vraiment mieux. Alors qu'on pourrait penser que toutes les interventions de soins de santé actuellement utilisées ont été testées dans le cadre d'essais cliniques randomisés, il s'avère que seulement une intervention sur trois en matière de soins de santé actuellement utilisée est associée à des preuves de haut niveau. Nous devons procéder à des essais randomisés sur de nombreuses pratiques existantes pour nous assurer que nous devrions continuer à les utiliser.

L'élaboration de solutions de soins de santé résolument canadiennes est une bonne chose à bien des égards. De telles innovations peuvent être exportées à l'extérieur du Canada afin de générer de la richesse pour accroître notre assiette fiscale et créer de bons emplois dans l'économie du savoir pour les Canadiens. Deux importants rapports gouvernementaux récents ont suggéré des façons dont le Canada peut devenir un chef de file mondial en matière

d'innovation dans le domaine des soins de santé. Il est temps de mettre en œuvre les changements suggérés dans ces rapports pour relancer l'innovation dans les soins de santé au Canada.

L'AFMC demande aux gouvernements du Canada de relancer l'innovation en matière de soins de santé :

- 1) **En soutenant la recherche de pointe au moyen de subventions, d'installations et de personnes pour effectuer des études préalables sur des sujets non humains et des premières études chez l'homme** pour le développement précoce des innovations canadiennes en matière de soins de santé. Cela renforcerait le partenariat entre les facultés de médecine du Canada et l'industrie canadienne de la santé et des biosciences, propulsant ces deux secteurs sur la scène mondiale comme chefs de file de l'innovation en soins de santé.
- 2) **En dynamisant Équipe Canada en appuyant la formation en affaires et en leadership** de nos étudiants en sciences de la santé afin qu'ils créent de nouvelles entreprises canadiennes en santé et en biosciences, qu'ils fournissent du personnel hautement qualifié qui attire des entreprises au Canada et que les entreprises existantes restent au Canada.
- 3) **En accélérant les innovations résolument canadiennes en réduisant les tracasseries administratives** liées aux approbations gouvernementales afin d'offrir rapidement, mais aussi en toute sécurité, de nouvelles innovations aux Canadiens.
- 4) **En incitant les entreprises du secteur de la santé et des biosciences à démarrer, à croître et à rester au Canada.** Les Canadiens en bénéficieront si les entreprises actuelles et futures du secteur de la santé et des biosciences savent que le Canada est ouvert aux affaires.
- 5) **En offrant des dossiers de santé électroniques accessibles aux patients partout au Canada** pour améliorer les soins et accélérer la recherche et l'innovation.
- 6) **En créant un nouveau fonds des IRSC pour les essais cliniques** afin de s'assurer d'obtenir des données probantes de la plus haute qualité à l'appui d'interventions en soins de santé qui fonctionnent et permettent d'abandonner les pratiques médicales inefficaces. Les Canadiens méritent d'avoir les meilleurs soins et d'en avoir pour leur argent.
- 7) **En créant un nouveau Fonds d'innovation en santé des IRSC** pour effectuer des recherches qui mettent en commun les résultats des essais cliniques afin de savoir avec certitude si une innovation ou une intervention devrait être appuyée, faire des recherches pour déterminer si et comment mettre en œuvre des innovations et effectuer des évaluations économiques pour s'assurer que les résultats découlant des interventions valent l'investissement des contribuables.

8) En procédant au lancement de l' « Agence canadienne de l'innovation en santé » afin de faire passer efficacement les innovations valables à travers la bureaucratie et les obstacles liés aux approbations, aux achats et à l'utilisation dans nos systèmes de soins de santé pour s'assurer qu'elles sont rapidement offertes et accessibles à tous les Canadiens.

Ces investissements dans l'innovation en santé doivent être de nouveaux investissements. Ils ne doivent pas provenir d'investissements existants dans la recherche fondamentale financée par les IRSC qui pourraient mener à la prochaine innovation révolutionnaire. En effet, l'AFMC continue de préconiser les augmentations de financement largement recommandées dans le cadre de l' « Examen du soutien fédéral aux sciences » (seulement ~60 % de l'augmentation stable recommandée du financement ouvert des subventions de fonctionnement a été engagée dans le budget de 2018).

Les D^{rs} Banting et Best ont marqué le début d'une nouvelle ère avec la découverte de l'insuline pour soigner le diabète, et de nombreux chercheurs canadiens qui se sont succédé ont apporté d'énormes contributions à l'innovation dans le monde. Nous préconisons maintenant un soutien afin d'améliorer collectivement les soins aux patients et d'assurer la prospérité économique du Canada au 21^e siècle.